



Régie intermunicipale  
du service de sécurité incendie  
des municipalités de  
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,  
Saint-Jules et Saint-Séverin.

# Quoi faire des cendres de poêle à bois ?

Pour information

Caserne 5  
Israël Dodier  
Directeur incendie et chef  
pompiers

Téléphone : 418-389-5718  
Israeldodier76@gmail.com

*Référence : Majeau J.-A., Hébert M., Desforges J. (2013). Les cendres de poêles à bois, que peut-on en faire? Vecteur environnement, mai, pp. 43-49*

En moyenne, 140 incendies par année sont causés par un mauvais entreposage des cendres. Celles-ci peuvent également causer l'incendie des camions de collecte. En effet, l'appel d'air qui se fait lors du transfert du bac à la benne du camion peut raviver des cendres qui semblaient pourtant bien éteintes.



## COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE MANIÈRE SÉCURITAIRE?

1. Videz régulièrement les cendres du foyer.
2. Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique fermé. Le contenant métallique doit être à fond surélevé et muni d'un couvercle.
3. Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles.
4. Laissez refroidir les cendres 7 jours.
5. Jeter les cendres ainsi refroidies à la poubelle dans un sac ou une boîte. Les cendres sont refusées au bac brun.

Il est également possible de détourner les cendres de l'enfouissement en les recyclant sur son terrain. Toutefois, il importe de suivre de bonnes pratiques afin de ne pas nuire à l'environnement ni à son terrain.